

Aide à l'installation à Palente de la SCOP LIP Précision Industrie

M. LE MAIRE, Rapporteur : Suite à la mise en liquidation de l'entreprise LIP Précision en 1999, installée chemin des Montarmots, une grande partie des salariés ont décidé de créer une entreprise de mécanique générale de précision sous forme d'une SCOP.

Ils ont racheté auprès du syndic le parc machines existant et ils ont créé, dans les locaux des Montarmots, la société LPI (LIP Précision Industrie).

Cette nouvelle entreprise compte à ce jour 28 salariés, qui travaillent en sous-traitance pour d'importants donneurs d'ordre régionaux.

Le Syndic ayant cédé à la SAFC le site des Montarmots pour réaliser une opération immobilière, l'entreprise devait déménager.

Les responsables de la SCOP, avec l'appui du service Economie-Emploi-Tourisme de la Ville, ont recherché un lieu d'accueil permettant d'avoir rapidement des locaux plus fonctionnels et de plus petite taille.

Ainsi, sur le site de Palente, chemin de l'Ermitage, un bâtiment de 1 000 m² a été acheté par la SCOP sous la forme d'un crédit bail classique.

L'opération a été montée en partenariat avec deux banques de la place. L'investissement global dépasse les 3,5 MF en raison de l'hésitation de BATIFRANC à s'engager sur ce dossier.

Afin d'aider la nouvelle entreprise à acquérir son nouveau site et à payer ses coûts de transfert, il est proposé de lui attribuer une subvention de 280 000 F conformément à la loi 78.736 du 20 juillet 1978 autorisant les collectivités locales à verser des subventions aux sociétés coopératives ouvrières de production. Cette somme sera prélevée sur l'imputation 92.90.6572.91036, code service 30200.

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement de cette subvention.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Economie-Emploi-Tourisme, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 26 décembre 2000.